

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 20 mars 2026

**Date de la
convocation**
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 23

En exercice : 23

Le vingt mars de l'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 22 – ANTY Olivier, APPOLONUS Véronique, BENITEZ Pascal, BERNIOT Cécile, CAFFIN Mickael, DEVISE Aurélia, DUCKMAN Denis, DUCKMAN Sébastien, ESNEULT Alexis, FRITSCH Morgane, GIRARD Marilyne, JULES Dorothée, LE GUILLOU Isabelle, LACOSTE Stéphane, LEONARD Dany, MALINGRE Michel, MEYFROODT Nicolas, ORLUC Sandra, PORTIER Alexandre, SOLLET Céline, TAGUAY Nicolas, WARNER Sylvia

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 1 – BIDI SINDA Maeck Garel,

Absents donnant pouvoir :

Secrétaire de séance : LACOSTE Stéphane

Réf : CM 2026 - 24

OBJET: Désignation des représentants de la collectivité au sein des syndicats de communes (E.P.C.I)

Pour : 22
Contre :
Abstentions :

Vu les articles L.5212-7 et L.5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les Syndicats de communes auxquels la commune de Bernes-sur-Oise est adhérente,

Considérant que la désignation des délégués se fait en principe au scrutin secret mais que le vote peut être levé à l'unanimité,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix désigne :

Publication ou
notification
du : **24 MARS 2026**

Syndicat intercommunal d'assainissement Persan Beaumont et Environs (S.I.A.P.B.E.) :

2 membres titulaires : Olivier ANTY et Alexandre PORTIER

2 membres suppléants : Stéphane LACOSTE et Denis DUCKMAN

Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz (S.I.E.G.) :

2 membres titulaires : Stéphane LACOSTE et Alexandre PORTIER

2 membres suppléants : Olivier ANTY et Sébastien DUCKMAN

Syndicat Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SDEVO) :

1 membre titulaire : Nicolas TAGUAY

1 membre suppléant : Alexis ESNEULT



Syndicat Intercommunal de Bernes-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise (SIBB) :

3 membres titulaires : Stéphane LACOSTE, Nicolas TAGUAY et Michel MALINGRE

3 membres suppléants : Olivier ANTYP, Isabelle LE GUILLOU et Mickael CAFFIN

Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (S.M.G.F.A.V.O.) :

1 membre titulaire : Véronique APPOLONUS

1 membre suppléant : Dany LEONARD

Fait à Bernes sur Oise, le 20/03/2026

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Olivier ANTYP

Le Secrétaire de séance

Stéphane LACOSTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site www.telerecoeurs.fr.